



Portrait de Marie-Cécile de Bettenhoven.

Château de Guirsch.

Propriété du Baron Jacques de Wyckerslooth.

ture aux Carmes auprès de ses ancêtres¹⁶⁵) et prescrivit quelques legs pieux ou gratifications aux pauvres.

Comme sa soeur Marie-Jeanne lui avait avancé 500 thalers pour lui permettre de racheter la dime de Waltzing, elle lui en assura la jouissance jusqu'au remboursement. Elle lui accorda d'habiter le *Gischerhof*, lui réservant à tout le moins le quartier hérité de sa fille religieuse et lui confia la gestion de tous ses biens aussi longtemps qu'Anne-Claire ne l'assumerait pas en personne. Quant au mobilier demeuré indivis, elle en ordonna le partage égal entre sa fille et sa soeur.

Les registres paroissiaux d'Arlon ne font pas mention de son décès, qu'il faut placer peu après la rédaction de son testament. Il est probable qu'elle ne revit ni sa fille, ni son gendre, demeurés dans leur lointaine Guyenne. La naissance du premier de ses petits-enfants André de Marches, ^{165bis}) à Espies, dans le diocèse de Condom, se place le 5 octobre 1707, moins d'un an après sa mort.

Grâce à son père et à sa soeur, elle avait pu jouir des revenus de son quart de la seigneurie de Guirsch et même augmenter quelque peu ses propriétés. La comptabilité qu'on a tenue en son nom est cependant peu claire en ce qui la concerne et si on y trouve parfois son écriture à côté de celle de sa soeur, on peut croire que cette arithmétique n'exerçait sur elle aucune fascination.